



## **Communiqué de presse du 17 mars 2024 au Relecq-Kerhuon - Finistère – Bretagne**

### **Assemblée générale d'Eskolim**

La Fédération Eskolim\* des six réseaux d'enseignement en immersion a tenu son Assemblée générale annuelle ce samedi 16 mars au Relecq-Kerhuon (Finistère – Bretagne).

Acteurs essentiels de la sauvegarde et du développement des langues dites régionales, les six réseaux ont fait le bilan des entraves et obstacles subis de la part de l'Éducation nationale et des autres administrations de l'État.

Tout d'abord, Eskolim souligne que l'un de ses membres, Scola Corsa, n'est toujours pas en contrat d'Association avec l'État, malgré les belles paroles des ministres successifs.

Eskolim s'adressera une nouvelle fois au Ministère de l'Éducation ainsi qu'au Ministère de l'Intérieur afin que les premières écoles de Scola Corsa soient contractualisées dès la rentrée prochaine, toutes les conditions requises étant remplies. La Fédération ne peut que déplorer que la négociation avec l'État sur l'avenir de la Corse n'ait pas permis que cette question essentielle soit réglée.

Cette Assemblée générale a été l'occasion d'un débat ouvert par le président de la région Bretagne Loïc Chesnais-Girard, en présence, entre autres, du député Paul Molac, de la députée Graziella Melchior, de la Sénatrice Nadège Havet et des députés Européens François Alfonsi et Lydie Massard. Plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués.

#### **La question des examens en langues régionales**

Le 20 novembre dernier, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Éducation nationale a fait savoir aux rectrices et recteurs d'académie par un simple courrier que les sujets du Brevet ne seraient plus traduits en langue territoriale, comme cela se faisait depuis 30 ans. Cette situation est inacceptable pour les six réseaux, puisqu'elle vient fragiliser la tenue des épreuves du Brevet et constitue une régression sans précédent à l'encontre des langues régionales.

La Région de Bretagne a demandé par une motion votée à l'unanimité le 29 février 2024 à Madame la ministre de l'Éducation Nationale de revenir sur cette décision, et

de permettre, comme auparavant, la traduction des sujets et des documents d'accompagnement pour les épreuves que les élèves peuvent choisir de passer en leur langue.

Les six réseaux d'Eskolim ont également souhaité que la possibilité de passer des épreuves finales écrites du Baccalauréat soit rétablie, comme c'était le cas avant la réforme de 2021. Une expérimentation afin que le Grand Oral du Baccalauréat puisse être également bilingue a été demandée.

### **Locaux scolaires et forfaits communaux**

Les difficultés rencontrées pour obtenir les bâtiments nécessaires pour l'enseignement ont été évoqués par les différents réseaux. Eskolim a souhaité une plus forte implication des collectivités locales, et moins de zèle de la part des services préfectoraux dans certaines régions.

En revanche, l'inactivité de la plupart des préfetures pour que les communes récalcitrantes payent les forfaits communaux dus aux écoles a été évoquée. Ce point fera également l'objet d'un courrier à l'adresse du Ministère de l'Intérieur, afin que des consignes claires soient données pour que les lois et les circulaires soient appliquées par les Préfets. Dans la négative, Eskolim a décidé de prendre la voie judiciaire afin de faire respecter les droits des écoles.

Pour conclure l'Assemblée générale, Yann Uguen, président de Diwan, a été élu président d'Eskolim.

\***Fédération Eskolim** <https://www.eskolim.org>

**ABCM Zweisprachigkeit** Alsacien-mosellan <https://www.abcmzwei.eu/>

**Calandreta** Occitan <http://calandreta.org/>

**Diwan** Breton <https://www.diwan.bzh/>

**La Bressola** Catalan <https://www.bressola.cat>

**Scola Corsa** Corse <https://www.scolacorsa.corsica>

**Seaska** Basque <https://www.Seaska.eus>